

Image not found or type unknown



A qui incombe les reparations exterieurs

Par **maritotoche**, le **10/11/2012 à 16:59**

Bonjour,
la serrure du portail exterieure est cassee est-ce a moi locataire ou au proprietaire de payer cette reparation?merci de me repondre

Par **cocotte1003**, le **10/11/2012 à 18:13**

Bonjour, tout dépend si c'est de l'usure c'est au bailleur mais si elle est cassée par exemple par mauvaises manipulations c'est au locataire, cordialement